

La gestion du paysage, un outils particulier pour protéger le vignoble

Dans le monde viticole, le concept de terroir est très marqué. Les terroirs prennent en compte les spécificités et la qualités des terres locales mais pas seulement. On associe au terroir un savoir-faire local, un climat, une topographie, une géologie et surtout un paysage. « *Le paysage est une étendue spatiale, naturelle ou transformée par l'homme, qui présente une certaine identité visuelle ou fonctionnelle* »⁸.

Les paysages viticoles, qui ont été façonnés par l'homme, nous renvoient à de réelles traditions et à un patrimoine. Cette identité viticole est conservée entre autre grâce à la mises en valeur du paysage et du patrimoine. Aussi, « le paysage participe de manière importante à l'intérêt général, sur les plans culturel, écologique, environnemental et social, et il constitue une ressource favorable à l'activité

⁸ D'après la définition du dictionnaire Larousse, (source: <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/paysage/58827>)

économique, dont une protection, une gestion et un aménagement appropriés peuvent contribuer à la création d'emplois » ⁹. La gestion du paysage est donc un outil nécessaire pour faire face à l'avenir. Une bonne gestion du paysage viticole peut donc garantir la place de ce vignoble AOC dans un territoire en pleine mutation.

4.1. La mise en valeur du vignoble

4.1.1. Du jardinier au contemplateur : une gestion propre à chaque vigneron

Sur l'AOC Bourgueil, les exploitants n'ont pas tous les même modes de gestion. Ces différences de gestion et d'entretien sont intéressantes puisqu'elles sont à l'origine de la diversité paysagère du vignoble. Cette hétérogénéité est en harmonie avec l'aspect irrégulier du morcellement des parcelles de vignes. Les paysages viticoles ne sont pas des paysages parfaits et réguliers, les vignes sont découpées et s'entremêlent. C'est cette gestion propre à chaque vigneron qui crée l'identité du terroir.

La différence d'apparence apparaît surtout entre des vignes en conventionnelle et des vignes biologiques. En effet les exploitations en agriculture conventionnelle utilisent un désherbage chimique au lieu d'un désherbage mécanique pour les vignes biologiques. Ce désherbage est très visible dans le paysage puisqu'il brûle l'herbe et la jaunit (figure 6). Selon leur mode de gestion les exploitants modifient l'aspect de leur vignoble, les vignes en conventionnelles sont vraiment remarquables et se différencient fortement des vignes biologiques. Lorsque l'on se promène dans l'AOC de Bourgueil nous pouvons retrouver ces deux types de paysage (figure 6 et figure 7). Ainsi, en ayant des modes de culture différents, les exploitants, au dépend de leur volonté, modifient l'aspect du paysage viticole.

⁹ D'après la convention européenne du paysage (source: <https://www.coe.int/fr/web/landscape/about-the-convention>)



Figure 6: Vigne en conventionnelle, Source: Grappons-nous

« Dans un cas c'est aseptisé, il n'y a rien qui dépasse... pour moi il n'y a pas de vie. Lorsque l'on marche sur une parcelle désherbée on ne s'enfonce pas. La terre ne bouge pas. Alors que dans une parcelle en bio, la terre respire, cela n'a rien à voir... » (vigneron 2).

Un vigneron biologique interrogé trouve que le paysage est plus joli lorsque les vignes sont en bio, « ce n'est pas pour ça que je le fais mais je trouve ça plus joli »

Sur ce cliché pris dans un vignoble biologique (figure 7), nous voyons nettement la différence avec la figure 6. L'herbe pousse librement, la terre est visible. L'aspect des vignes est totalement différent.



Figure 7: Vigne en bio (vigneron 2)

Les vignerons de l'AOC Bourgueil n'ont pas tous la même façon de gérer leur domaine. En effet certains accordent un soin particulier à entretenir leur exploitation ainsi que leurs vignes tandis que d'autres préfèrent laisser la nature s'occuper de leurs vignes. *«certains vignerons sont des jardiniers, ils aiment lorsque tout est bien coupé et carré alors que d'autres sont des vignerons plus contemplatifs »* (vigneron 2). L'aspect esthétique des vignes est très subjectif, il dépend uniquement des envies du vigneron. Certains considèrent qu'une vigne non jardinée, est plus jolie qu'une vigne en conventionnelle, la où rien ne dépasse puisque l'enherbement est contrôlé. De plus, l'entretien continu de la vigne peut être vu comme une perte de temps et d'argent, *« je ne vais pas faire deux passages en plus à consommer du gasoil parce que l'herbe est trop haute »* (vigneron 1). Ces choix d'entretien et de gestion sont personnels mais ne signifient pas que certains vignerons n'accordent pas d'importance à l'esthétique de leur vignoble. Comme nous l'avons précisé précédemment, c'est une vision très subjective. Certains apprécient davantage le paysage lorsqu'il est travaillé (figure 9) alors que d'autres le préfèrent un peu plus champêtre (figure 8).



Figure 8 : Photo de rangs de vignes bio « champêtre » (cliché vigneron 1)



Figure 9 : Photo de rangs de vignes bio « travaillées » (cliché vigneron 2)

Ces différences de gestion et d'entretien sont intéressantes puisqu'elles sont à l'origine de la diversité paysagère du vignoble. Cette hétérogénéité est en harmonie avec l'aspect irrégulier du morcellement des parcelles de vignes. Les paysages viticoles ne sont pas des paysages parfaits et réguliers, les vignes sont découpées et s'entremêlent. C'est cette gestion propre à chaque vigneron qui crée l'identité du terroir.

Les exploitants ne sont pas les seuls à mettre en avant ce territoire, les acteurs publics du territoire élaborent des stratégies afin de mettre en valeur et protéger ce patrimoine.

4.1.2. Une volonté de mettre en valeur le patrimoine du domaine de Bourgueil

Les pouvoirs publics ont aussi un rôle dans la gestion et la protection du vignoble de Bourgueil. Même si la commune n'a pas les compétences requises pour gérer les terres viticoles, elle ne peut tout de même mettre en place des stratégies qui mettent en valeur l'AOC ainsi que le patrimoine historique et culturel du domaine. *« Nous n'avons vraiment pas la main sur la partie viticole, ce sont les viticulteurs ou les syndicats des vins qui gèrent les stratégies à l'échelle du vignoble »* (élu 2). Ils n'ont donc pas de stratégie à proprement parler pour mettre en valeur le vignoble, néanmoins, ils essaient de mettre en place des projets sur les terres agricoles, en accord avec le patrimoine ancien du domaine. Par exemple ils ont eu pour projet d'implanter des maraichers sur Bourgueil puisque la commune était anciennement une commune maraîchère. Leur politique espaces verts essaie également de mettre en valeur le patrimoine ancien du domaine avec entre autre, la réintroduction d'arbre fruitier, ou encore d'aromate comme la réglisse. *« Nous essayons de ramener de la diversité agricole sur Bourgueil en essayant de faire venir des fruitiers ou du maraichage en souvenir d'une époque »* (élu 2).

Ces projets tendent à rappeler l'existence passée de la polyculture qu'il y avait, avant l'arrivée de l'activité viticole, dans les communes du domaine. En effet la viticulture a engendré une modification de l'utilisation des terres agricoles en favorisant ainsi la monoculture sur le domaine. Aujourd'hui la monoculture pose de réels problèmes pour la production agricole, et d'autant plus avec les modifications climatiques, *« la monoculture est un danger, et on s'en rend compte de plus en plus du fait de nos problématiques climatiques »* (vigneron 3).

Les élus de la commune réfléchissent aussi des projets communs avec des vignerons. Par exemple ils se sont posés la question de l'utilisation de haies dans les vignes. Ces barrières naturelles ont été largement utilisées à une époque (paysage en bocage) mais leurs utilisations ont été abandonnées suite à l'intensification de l'agriculture. Le retour à cette technique est discuté puisque les haies représentent un fort intérêt pour la culture et pour la biodiversité. *« Elles protègent du vent, du gel... si l'on refait des clos autour des vignes cela permettrait d'attirer des petites bêtes*

qui pourraient protéger la vigne. » (élu 2). Ces projets semblent être approuvés par les vignerons concernés « cela apporte de la diversité au niveau de la faune, de la flore... ce sont des choses auxquelles nous devons réfléchir » (vigneron 3)

Les élus de la commune de Bourgueil souhaitent ainsi continuer la culture de la vigne mais peut être en l'aménageant autrement, en réfléchissant à des projets qui diversifieraient l'agriculture du domaine tout en mettant en valeur l'activité viticole. Cette activité génère aussi une dynamique importante pour l'AOC : le tourisme.

4.2. L'oenotourisme, une dynamique économique qui met en valeur le terroir

La production viticole de Bourgueil est importante pour l'économie de la région (plus spécifiquement du domaine AOC) puisqu'elle attire de nombreux clients tout au long de l'année et favorise une nouvelle forme de tourisme : l'oenotourisme. Ce nouveau marché repose sur des valeurs d'art de vivre, de quête de sens et d'échanges d'expériences. En plus de son importance sur le plan économique, l'oenotourisme a aussi des enjeux culturels. Il permet la découverte de terroirs à travers des paysages qu'il faut mettre en avant et en valeur.

Ce sont donc aux politiques et aux acteurs de l'agriculture de mettre en place des outils pour optimiser le développement l'oenotourisme, une dynamique économique et culturelle qui permet la mise en valeur du terroir. C'est justement pour promouvoir ce tourisme que la région est labellisée Vignobles & Découvertes depuis 2010.

La plupart des vignerons de l'AOC de Bourgueil vendent une partie de leur production de vin de façon directe. De ce fait ils peuvent aménager leur domaine pour attirer les touristes, donc les clients. Il n'y a pas de réelle stratégie pour faire venir les touristes. Néanmoins, certains exploitants se disent qu'un domaine bien entretenu peut être une façon d'attirer l'oeil. D'autres encore mettent en place des aménagements touristiques pour faire découvrir le patrimoine viticole :



Figure 10: Aménagement d'une aire de pique nique dans un foudre
 Source: <https://www.tourainenature.com/destination-touraine-nature/les-moments-a-vivre/pique-niquer-dans-un-foudre-au-mont-sigou/>



Figure 11: Aménagement d'une table d'orientation dominant le vignoble
 Source: <http://lame-delisle-boucard.com/news/inauguration-de-la-table-d-orientation>

Certains exploitant retapent aussi des petites maisons en pierres de taille appelées loges de vignes, qui sont dans les vignes. Ces aménagements ont une histoire et permettent également d'attirer les touristes (voir figure 12).



Figure 12: Loge de vigne Source: <https://www.tripadvisor.fr/LocationPhotoDirectLink-g675418-d10065662-i178358956->

De nombreux exploitants promeuvent leur domaine en mettant en place des portes ouvertes. Ces dernières sont relayées par le syndicat des vins et permettent aux touristes de visiter les domaines des exploitants. Certains exploitants, par faute de temps, engagent des organismes qui s'occupent de faire la visite de leur domaine. Ces portes ouvertes se déroulent sur les weekend, à partir d'Avril jusqu'à Septembre. Ces événements exigent un minimum d'aménagement pour accueillir les touristes. « *le fait d'accueillir du monde nous oblige à faire certaines améliorations comme des salles de dégustation, des ravalement de façade...* » (vigneron 3). Cet engagement ne dépend que de la volonté de l'exploitant. Même si tous les vignerons aiment partager leur passion, ils n'ont pas tous la même dynamique. Certains exploitants, comme le vigneron 2, accordent une importance particulière à l'accueil de leur client. Leur domaine est donc aménagé et organisé autour de cet accueil et de ce partage.

Les vignerons doivent donc travailler un minimum leur exploitation pour accueillir les touristes mais surtout pour leur donner envie d'acheter du vin.

Encore une fois, cette approche esthétique du paysage et de la vigne est très personnelle et propre à chacun. Le vigneron 1 nous explique que certains clients vont être attirés par des vignes très bien entretenues alors que d'autres vont préférer des vignes au naturel. Ce choix est certainement erroné par le manque d'expérience de certains clients. En effet, entre une vigne laissée au « naturel » (avec un minimum d'entretien) et une vigne très travaillée, peut être que l'on se dirigera d'instincts vers le domaine travaillé en pensant que le vin sera meilleur. Au contraire, une personne plus expérimentée préférera le domaine moins travaillé puisqu'il sait que ce sont des vignes biologiques. *« quand on passe et que l'on voit des vignes dans un état lamentable, on se dit que l'on ne va pas aller chez ce viticulteur... on se demande comment est le vin »* (élu 2). D'une façon générale, si l'on veut attirer le touriste il faut travailler l'accueil au domaine, l'accueil dans les vignes. *« On a toujours dit l'agriculture façonne les paysages et les entretien... donc cela fait parti de notre travail d'entretenir le paysage »* (vigneron 3).

Discussion

Ces entretiens nous ont permis de mieux comprendre l'importance des enjeux de l'AOC Bourgueil et surtout de révéler les inquiétudes des élus et des vignerons. En comparaison avec d'autres domaines de la région nous nous apercevons que les enjeux sont différents et n'ont pas la même importance. Par exemple, la localisation du domaine de Bourgueil le préserve de l'extension urbaine. Aussi, les personnes entretenues ne semblent pas très inquiètes puisque, comme nous l'ont expliqué les élus de deux communes du domaine, la croissance démographique est assez faible, il n'y a pas beaucoup de demande de maison. En revanche, le changement climatique semble bien plus les préoccuper. De même, le modèle d'implantation des exploitants conjugué à la situation foncière des terres de l'AOC est une source d'inquiétude pour les vignerons. Même si tous les exploitants n'ont pas été rencontrés, nous avons tout de même ressenti, pendant les entretiens, une crainte commune à tous les exploitants. Néanmoins ces derniers ne restent pas sans rien faire montrent une envie (que ce soit les élus ou les exploitants) de faire face aux enjeux économiques, culturels et climatiques et de protéger le domaine viticole.

Les élus prennent en compte l'histoire viticole et agricole de leur commune et tentent de mettre en valeur ce patrimoine grâce aux documents d'urbanisme et à leur pouvoir décisionnel. Les vignerons eux agissent du mieux qu'ils peuvent pour lutter contre ces menaces. Ils restent néanmoins relativement impuissants face aux décisions politiques et surtout face aux aléas climatiques. Malgré tout ils déterminés à défendre leurs terres et proposent tous des solutions différentes à ces contraintes. De plus en plus

d'exploitants se convertissent à l'agriculture biologique, pour des raisons différentes. Certains sont convaincus de cette nécessité, d'autres suivent les exigences du marché.

Même si la dimension esthétique n'est pas une priorité pour tous les vignerons, elle n'en reste pas moins importante dans la valorisation de l'appellation et du patrimoine culturel. La consommation de vin est associée à des notions épicuriennes. Les perceptions sensorielles (goût, odeur, aspect) déterminent la qualité intrinsèque d'un vin. Néanmoins la qualité perçue (paysage, vignoble) est un support très important dans la valorisation économique d'un vignoble. Cette valorisation est un moyen de faire connaître le domaine, notamment par le biais des activités oeno-touristiques.

Encore une fois le terme esthétique est propre à chacun, il n'a pas la même signification pour tout le monde, et c'est également le cas pour les touristes.

Conclusion

Le domaine viticole de Bourgueil est un territoire aux multiples enjeux. Étant relativement protégé de l'extension urbaine, ce vignoble classé AOC fait face à de nombreuses problématiques. Il est notamment affecté par des mesures liées à la proximité des habitations. Par exemple ce territoire est de plus en plus menacé par de nouvelles réglementations (ZNT), le marché foncier ou encore le changement climatique. Toutes ces pressions tendent à diminuer la surface exploitable du domaine et peuvent potentiellement fragiliser l'activité et la production viticole de Bourgueil.

Afin d'anticiper et de répondre à ces menaces, des outils sont mis en place par les collectivités territoriales et les acteurs de l'agriculture. En effet les documents d'urbanisme comme le Plan Local d'Urbanisme (PLU) sont très utiles pour protéger les terres du mitage urbain. L'Appellation d'Origine Contrôlée a également un rôle dans la protection des terres puisqu'elle impose des réglementations précises, suivies à la lettre par tous les exploitants. Grâce à l'AOC les techniques de culture et de production sont continuellement contrôlées, permettant ainsi la réglementation commune à tous les domaines de l'AOC. L'histoire des successions des parcelles agricoles a engendré une implantation différente des exploitants. Deux modèles d'implantation se sont imposés dans le domaine: propriétaire exploitant et exploitant pour le compte d'un bailleur en métayage. L'exploitation en faire valoir indirect, en plus d'être commune dans le domaine agricole permet de protéger les parcelles d'une potentiel conversion en terrain à bâtir. La location reste néanmoins un faire valoir risqué puisqu'au delà de la durée du bail, les exploitants ne sont pas assurés de garder leur(s) parcelle(s).

Les acteurs de la viticulture sont aussi les acteurs du paysage. Ces derniers façonnent la terre et le paysage. Ainsi, la protection des terres viticoles passe aussi par la gestion du paysage. Pour cela, les collectivités territoriales et les exploitants élaborent des stratégies pour mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel du vignoble. Cela

passer par des aménagements, l'entretien des domaines, ou encore le lancement de projets pour retrouver le patrimoine agricole passé des communes... tout est mis en place pour valoriser le paysage et donc valoriser le territoire.

L'activité touristique est également un atout pour l'AOC de Bourgueil. Cette dynamique économique participe à la mise en valeur du territoire. Dans l'espoir d'accueillir plus de touristes certains vignerons apportent un soin particulier à l'entretien de leur vignoble. Les exploitants diversifient leur métier, en plus d'être vignerons ou viticulteurs ils s'occupent d'attirer les touristes. Ils mettent en place des aménagements et ouvrent les portes de leur domaine pour faire découvrir et promouvoir le patrimoine du domaine mais également pour faire partager leur passion. La promotion touristique passe également par l'action du syndicat des vins. Cette stratégie a d'ailleurs été récompensée puisque l'appellation Bourgueil est lauréate 2017 du Top Tourisme de la Stratégie digitale. Le syndicat des vins a été primé pour sa stratégie numérique globale pour valoriser l'appellation, en particulier sur les réseaux sociaux.

Miser sur l'activité touristique semble donc être une stratégie de plus en plus adoptée par les acteurs de la viticulture. Les résultats de cette nouvelle orientation sont prometteurs pour l'AOC Bourgueil et encouragent les exploitants à investir pour développer leurs attractivités. L'avenir des exploitants va-t-il se trouver dans l'activité touristique ? Est-ce une orientation incontournable et nécessaire pour promouvoir l'AOC ? Dans ce cas l'oenotourisme est-il suffisamment rentable pour préserver le domaine ?